

PREMIÈRE PARTIE

SOCIALISME

1

CHAPITRE PREMIER

DU RÉGIME ÉCONOMIQUE DÉTERMINÉ PAR LE DROIT DE PROPRIÉTÉ ACTUEL

On sait que, selon Marx, la production capitaliste est essentiellement caractérisée par le fait que le possesseur du capital (capital-salaire) achète la force de travail à son coût de production. Or, ce coût est inférieur à la valeur créée, mesurable par le temps normalement employé à l'élaboration d'un produit : il reste, par conséquent, aux mains de l'exploiteur, une plus value (*Mehrwerth*) qui forme le profit du capital-salaires.

On sait que cette théorie marxiste de la valeur — renouvelée, en somme, de Ricardo — est exacte quand on l'applique uniquement au capital-salaires, et en faisant abstraction de tout phénomène de rente ricardienne, différentielle ou de monopole. Mais l'intervention du capital technique (fixe ou variable) augmente le prix de revient des marchandises de tout le montant d'un loyer de ce capital. Le salarié contribue à former ce profit indirectement comme

consommateur et non directement comme producteur. Comme producteur il reçoit, dans ce cas, un salaire inférieur encore à la valeur créée, mais qui serait réellement supérieur au coût de la force de travail mise en œuvre si les denrées contre lesquelles l'ouvrier échange ses gains (aliments, vêtements, etc.) n'étaient grevées du profit des capitaux techniques servant à les produire. La majoration des prix de vente qui se produit, oblige cependant l'ouvrier à se borner aux achats strictement nécessaires à son entretien et à celui de sa famille, et la valeur restante qu'il a créée demeure ainsi, en définitive et dans sa totalité, aux mains des possesseurs du capital-salaires et du capital technique.

L'achat de la force de travail au prix coûtant: tel est le trait essentiel du régime du capital. Comme il n'y a pas de rapport nécessaire entre le minimum de subsistances indispensables à l'entretien de cette force et sa plus ou moins grande productivité, l'accroissement de celle-ci, dû à de merveilleuses inventions techniques, ne peut aucunement, en fait, profiter à l'ouvrier. C'est au point que l'on a mis en doute l'amélioration de sa condition et que certains — à tort d'ailleurs — l'ont absolument niée.

Or, si l'ouvrier est contraint d'abandonner la plus grande partie de la valeur produite par lui et de vendre à très bas prix sa force de travail, c'est qu'il ne peut pas se servir librement et gratuitement des instruments qui lui sont indispensables. Sa complète dépendance des détenteurs des moyens de production le met à la disposition de ceux-ci aux conditions qu'il leur plaît de dicter. Les capitalistes ont donc un intérêt suprême au maintien de ce régime quelconque qui garantit la séparation économique de l'ouvrier d'avec son instrument de production; séparation, qu'assurent parfaitement la forme actuelle du droit de propriété et le régime économique que celle-ci vient à déterminer.

En effet, le processus économique actuel offre aux capitalistes une foule de moyens très efficaces d'empêcher l'ouvrier d'acquiescer par ses épargnes l'instrument de production.

Sans doute, les capitaux s'accroissent, grâce au profit, relativement plus vite que la population ouvrière prolétaire. Ce phénomène aurait pu conduire à une considérable élévation des salaires au détriment du taux de l'intérêt; et l'épargne enfin consentie aux travailleurs, en leur donnant le moyen d'acquiescer des terres ou d'autres instruments de production et de se libérer du joug du capital, aurait même pu aboutir à l'entière élimination du profit. C'est justement pour cela que les exploités de la classe ouvrière ont anxieusement cherché tous les moyens possibles de prévenir le danger: ceux qui leur ont le mieux réussi sont l'émigration des capitaux et l'emploi de plus en plus considérable du capital technique et de l'improductif, permettant de réduire à proportion ce capital destiné directement à la demande de travail duquel dépendent l'élévation, la stagnation ou l'amoindrissement du salaire.

De là, l'adoption rapide des nouveaux et admirables perfectionnements techniques, la tendance à favoriser à la fois l'accroissement énorme de la dette publique et le dérèglement de la spéculation et l'expansion coloniale de la vieille Europe.

A ces moyens propres à empêcher — ou à entraver du moins — le relèvement des salaires s'ajouta en même temps, pour faire obstacle à l'émancipation des travailleurs, l'augmentation constante de la valeur des terres et de tous les autres instruments de production (plus value produite, pour celles-là, par l'accroissement continu de la rente ricardienne, différentielle ou de monopole; pour ceux-ci, par un accroissement continu aussi des prix de revient des usines grandioses au matériel technique incessamment amplifié). Et la nécessité de faire pour toutes les cultures et dans toutes les industries des avances de fonds de plus en plus considérables vint augmenter encore pour l'ouvrier l'extrême difficulté de parvenir par ses épargnes à se soustraire au joug du propriétaire capitaliste. On comprend aisément dès lors qu'il suffisait, pour maintenir la séparation écono-

mique de la grande masse des travailleurs prolétaires d'avec leur instrument de production, d'assurer la perpétuité de la propriété privée des capitaux. Or, la forme actuelle du droit de propriété et la pleine et entière liberté de tester qu'elle consent permettent d'atteindre complètement ce but.

Une infranchissable barrière économique a donc été dressée entre le travailleur et son instrument de production. Ce point principal obtenu, la classe capitaliste put s'appliquer à son aise, au moyen d'une foule d'expédients, et avec le plus grand succès, à l'augmentation du profit, du *Mehrerth*, absolu et relatif (1).

Les capitalistes s'étaient assurés la possibilité de porter au maximum l'exploitation du travailleur en proclamant son indépendance au moment où, la terre libre ayant disparu, il ne pouvait plus s'y rendre et se soustraire ainsi au joug du capital (Loria). Avec sa servitude, ils brisèrent la protection partielle contre l'arbitraire que lui assuraient jadis la loi, les mœurs, les privilèges des corporations, l'indissoluble union à la glèbe féodale, la fixité même du montant des corvées. Ainsi, les menées des détenteurs des capitaux pour exploiter au maximum le travail humain, surtout pour tenir bas le plus possible le niveau des salaires, réussirent complètement (sauf dans les cas exceptionnels où la rapidité de l'accumulation capitaliste dépassa certaines limites), jusqu'au jour où les masses ouvrières, prenant enfin conscience d'elles-mêmes grâce à leur agglomération dans les usines et à d'autres circonstances favorables, commencèrent, par leurs Trades-Unions et d'autres organes d' enrégimentation, à former un facteur sociologique d'une réelle efficacité (2).

Ainsi, c'est le triomphe du capital qui a créé les pires misères de la classe travailleuse et les iniquités de son

(1) MARX, *Das Kapital*, Buch I ; Hamburg, 1890 ; dritter, vierter, fünfter Abschnitt.

(2) Voir le dernier chapitre.

exploitation : si les unes et les autres ne sont plus à leur comble, comme au moment où, à l'essor du régime actuel, Marx le flagellaît de l'étalage de son infamie, elles n'en subsistent pas moins et ne se sont guère adoucies.

On sait, par exemple, que chacune des crises économiques si fréquentes aujourd'hui et dont nous étudierons plus loin les principales causes, chaque fermeture d'usine, chaque suspension de travaux, en somme, est pour l'ouvrier expulsé une condamnation à la mort d'inanition ou à d'indélicibles tourments. Ne recevant, quand on l'emploie, que le strict nécessaire à l'entretien de sa famille et, par conséquent, presque toujours absolument dépourvu d'économies, il se trouve désarmé, quand vient à cesser la demande de travail, en face du terrible problème des subsistances.

Ce n'est pas tout : la séparation économique de l'ouvrier d'avec son instrument de production conduit aussi fatalement, là où le prolétariat n'a pas encore organisé la résistance, au prolongement et à l'intensification de la journée de travail. L'excès de fatigue, s'ajoutant à l'insuffisance de l'alimentation, brise toute énergie physique et intellectuelle et amène la dégénérescence de la classe prolétarienne et une douloureuse élévation de sa mortalité. Elle comble rapidement d'ailleurs, grâce à l'imprévoyante prolifération que favorise le salariat, les vides laissés dans ses rangs par les morts prématurées. Et les machines permettant d'exploiter les faibles forces des enfants, leur nombre excessif est un avantage de plus pour les capitalistes. C'est surtout cette exploitation des forces humaines les moins coûteuses qui a donné lieu à des atrocités et des excès inouïs avant que des lois, arrachées à la classe capitaliste par les agitations croissantes des prolétaires, aient pu la modérer ou l'empêcher.

La procréation insensée que, à la différence de l'esclavage ancien ou du servage féodal, le salariat est particulièrement propre à favoriser (surtout par la réduction des salaires à leur minimum) provoque un énorme excédent de la population ouvrière sur la quantité de force de travail

que requiert le capital-salaires, c'est-à-dire cette petite portion du capital total non transformée en capital technique ou en capital improductif ou en fonds destinés à émigrer. A cette foule de prolétaires s'ajoutent les masses incessamment chassées des fabriques par une fiévreuse introduction de machines et très imparfaitement résorbées par le pullulement des industries nouvelles ou l'extension des anciennes. De plus, une crise chronique jette incessamment sur le pavé des légions d'ouvriers privés de moyens de subsistance.

Voilà pourquoi les travailleurs encore désunis, incapables d'imposer une élévation des salaires, des lois protectrices du travail, ou d'autres améliorations, arrivent à un dénuement épouvantable, aux derniers degrés de l'indigence, de la douleur et de l'abrutissement.

Passons à une autre série de conséquences.

C'est l'actuelle séparation économique du travailleur d'avec l'instrument de production qui crée le profit. Or, ce profit que le propriétaire perçoit comme tel, indépendamment de sa valeur personnelle ou de ses actes, de par le droit de propriété dont, d'une façon quelconque, il a été investi, donne au capital privé la faculté d'auto-fructification et une puissance automatique d'accumulation, quels que soient d'ailleurs les modes de son application et leur utilité, c'est-à-dire soit qu'il devienne capital-salaires ou capital technique ou improductif.

Le fait que le capital rapporte un profit, indépendamment de ses modes d'emploi, permet l'augmentation indéfinie du capital technique et de l'improductif et le constant accroissement de leur importance par rapport à celle du capital-salaires dans le total formé par ces trois sortes de capitaux. Voilà pourquoi la classe capitaliste a pu accumuler démesurément sans provoquer une amélioration sensible des conditions économiques des travailleurs.

Du reste, le régime actuel de la propriété privée ne crée pas seulement, par la séparation économique du travailleur d'avec son instrument de production, le profit et l'automatique accroissement des capitaux; il assure en outre, et grâce encore au droit de tester plein et absolu qu'il accorde, la persistance indéfinie du processus de l'accumulation privée. Celle-ci ne pourrait pas (surtout, nous le verrons, après élimination de la spéculation malsaine) dépasser certaines limites si le droit de tester ne lui conférait une continuité d'action ininterrompue par la mort du capitaliste. La transmission héréditaire rend immortels les capitaux privés et leur permet de s'accroître au-delà des bornes imaginables, car l'héritier n'a pas à recommencer depuis le commencement: il n'a qu'à laisser le processus d'auto-accumulation continuer entre ses mains à partir du point où il était à la mort du testateur. Et quand même son patrimoine irait sombrer dans une crise ou au gouffre de la spéculation, il n'en demeurerait pas moins, — en passant presque intact, sauf la portion vraiment détruite, en d'autres mains, et ordinairement en celles d'un spéculateur plus rusé ou plus heureux, — à l'état de propriété privée, sans que ce changement arrêtât peu ou prou le processus d'auto-accumulation.

C'est encore le droit plein et absolu de tester qui, appliqué à la terre, aux immeubles urbains, et, en somme, à tous les biens susceptibles de donner lieu au phénomène d'une rente ricardienne — différentielle ou de monopole — incessamment croissante, assure à ce phénomène une continuité d'action indéfinie. Et, d'une part, cette action constante, opiniâtre, en faveur des mêmes privilégiés ou de leurs descendants, en accordant à un petit groupe, au détriment de tous les autres, des avoirs immérités, progressifs et sans bornes, concourt puissamment à la création de l'inégalité énorme des fortunes dont nous examinerons tantôt les tristes effets; d'autre part, la plus-value automatiquement acquise par les biens fonciers et les immeubles urbains est

entièrement perdue pour la société, puisque le droit de tester actuel empêche leur retour, fût-il même périodique et temporaire, à la collectivité.

Il suit de là, en ce qui concerne la terre, que la mise en valeur de sols ingrats équivaut pour la société à un *abaissement permanent*, à leur niveau de fertilité, de tous les terrains déjà cultivés, fussent-ils des plus fertiles. Et conséquemment : la productivité décroissante des terrains ou, plus généralement encore, la simple co-existence de terres d'un grand rapport à côté de terres d'un rapport moindre — phénomène de peu d'importance en soi — se transforme en un fait social extrêmement nuisible parce qu'il concourt à diminuer le taux du capital productif et, par là, à surexciter indirectement la spéculation.

Quant aux immeubles urbains, le droit de tester enlève aux communes toute jouissance de la rente des terrains bâtis : cette rente, dont le montant total croit sans cesse, constitue une déduction de plus en plus considérable du revenu annuel de la société en faveur de quelques particuliers. La perte qui en résulte pour l'ensemble de la société est analogue à celle provoquée par les intérêts des capitaux improductifs placés dans les emprunts publics ou la spéculation. Elle concourt, avec la décroissance du rendement des terrains et les capitaux improductifs eux-mêmes, à la diminution du profit du capital productif. Et par là, elle aussi vient à être une des principales causes de la spéculation effrénée actuelle et de l'état de crise chronique qui en est la conséquence directe.

La production contemporaine est caractérisée par deux phénomènes très différents. En premier lieu, elle est *capitalistique*, c'est-à-dire que les instruments de production y sont, économiquement, séparés du travailleur et que celui-ci, entièrement livré à la merci du capitaliste, est contraint d'accepter une rétribution minimale, disproportionnée à la valeur réelle de son travail. En second lieu, elle est *mercan-*

tile, c'est-à-dire que les marchandises qu'elle crée sont destinées aux échanges sous le régime de la libre concurrence.

Il n'y a pas de lien nécessaire entre ces deux phénomènes. Une production marchande a pu exister sous des régimes non capitalistes : ceux de l'esclavage, du servage, du travail libre des artisans indépendants. Et, théoriquement, une production capitaliste pourrait subsister et permettre la division sociale du travail sans avoir recours à l'échange en libre concurrence entre capitalistes. Cette vérité tend à se manifester déjà dans les syndicats industriels.

Nous avons indiqué les douloureuses conséquences du caractère capitaliste de la production ; montrons, tout aussi rapidement, celles de son caractère mercantile. Elles se répercutent dans les fermetures momentanées d'usines, les cessations d'entreprises isolées ou — manifestation bien plus grave — dans les crises économiques générales.

Négligeons les perturbations économiques dues à des causes extra-sociales telles que les disettes, par exemple, les grandes invasions de phylloxéra, etc. : les autres — crises de production partielles ou sporadiques, et crises générales — peuvent être rangées en trois catégories distinctes :

1° Celles [tenant à la division sociale du travail, dont le fractionnement d'une part et, d'autre part, l'ampleur du cercle d'action s'accroissent sans cesse.

Grâce à l'isolement des diverses entreprises, les industries éparses dans le monde produisent pour ainsi dire à l'insu l'une de l'autre ; elles ne parviennent pas, par conséquent, à maintenir entre les quantités de leurs produits les proportions requises par la société : en d'autres termes, elles ne parviennent pas à coordonner, intégrer en une production adéquate aux besoins du public leurs tumultueux efforts individuels. Quoique les crises finissent par aboutir à un nouvel équilibre, elles ne sont pas pour cela moins douloureuses. Mais le progrès ultérieur des statistiques économi-

ques, de plus amples recueils de données exactes sur le montant des récoltes et des productions, sur les conditions de l'offre et de la demande dans le monde entier, ou encore l'extension des sociétés coopératives de consommation pourront (comme nous essaierons de le démontrer) les rendre incessamment plus rares et moins intenses.

2° Celles tenant aux inégales conditions des producteurs dans la concurrence économique.

Une telle inégalité serait sans doute impossible sans la propriété privée des instruments de production et des capitaux en général. Mais sa cause prochaine est la trop forte disproportion entre les fortunes particulières : or, l'énormité de cette disproportion dépend uniquement du droit de tester actuel.

Les points de départ des accumulations capitalistiques sont bien divers : les unes ont eu pour origine des actes d'usurpation, et principalement l'occupation abusive du sol, des terrains communaux surtout, aux dépens des ayants droit (1) ; d'autres sont le fruit de spéculations heureuses ; bien peu ont été honnêtement créées par le travail. Mais, quand même on voudrait les supposer toutes filles du labeur et de l'épargne, il reste néanmoins qu'elles ont commencé à se former à des époques très différentes ; chacune d'elles datant de l'apparition fortuite dans une famille d'un individu singulièrement actif, habile et économe. Les différences initiales entre elles se sont accentuées au cours des générations selon les qualités possédées par les descendants du premier accumulateur, selon les circonstances, selon ce fait surtout que, toutes conditions égales d'ailleurs, les grandes fortunes augmentent plus rapidement que les autres. Et le droit de tester, en assurant une durée indéfinie à toutes ces diverses accumulations, a permis qu'entre les anciennes

(1) On sait que c'est même là, pour Marx, la source première de l'accumulation capitaliste en général (Cf. *Das Kapital*, vier und zwanziges Kapitel : «Die sogenannte ursprüngliche Akkumulation »).

et les récentes, comme entre les plus rapidement croissantes et les autres, aient pu se produire les disproportions énormes actuelles.

Or, la disproportion même des fortunes met à la disposition des grands capitaux des moyens techniques et économique-techniques d'une écrasante supériorité. Les richissimes producteurs, dans la concurrence qu'ils font aux autres, peuvent non seulement gagner plus qu'eux, mais les ruiner, les anéantir. L'inélasticité de compression des gains concourt très efficacement à l'œuvre de destruction. Conséquence directe de la séparation économique du travailleur d'avec son instrument de production, cette inélasticité est un trait essentiel des entreprises capitalistiques actuelles. Elles sont, en effet, aussi incompressibles que des objets en verre : incompressible, le salaire des travailleurs déjà réduit, ou presque, à son minimum ; incompressible aussi le profit, malgré la possibilité théorique d'une compression indéfinie, car la séparation économique du capital d'avec le travailleur lui permet de ricocher au besoin vers des entreprises plus lucratives rapportant un taux normal ou supérieur au normal. On ne saurait donc réduire que les gains de l'entrepreneur non capitaliste : c'est trop peu. Aussi cette absence totale, ou quasi totale, d'élasticité de compression amène-t-elle des fermetures d'usines, des cessations d'exercice, des faillites ou, pis encore, des crises économiques générales, dès que la concurrence entre établissements producteurs diminue les profits de quelqu'un d'entre eux.

L'œuvre de destruction s'étend par degrés de l'humble milieu de l'industrie domestique, des artisans indépendants, des petits paysans propriétaires, à la petite, la moyenne et la grande industrie, semant partout les douleurs et les ruines et causant dans les pays économiquement les plus avancés ce phénomène si caractéristique de notre siècle : un abaissement au niveau de prolétaires sans moyens de production, sans avances indispensables à une activité éco-

nomique quelconque, de tous les producteurs ruinés, artisans indépendants, paysans propriétaires ou fermiers métayers, petits industriels, petits manufacturiers, petits capitalistes entrepreneurs. Nivelés dans la misère et forcément orientés vers un but commun : la socialisation des instruments de production et, en général, des capitaux, ces prolétaires prennent conscience de leur solidarité, acquièrent *une conscience de classe*. Nous reviendrons ailleurs et plus amplement sur ce point.

D'autre part, les grandes sociétés par actions dont le capital est presque exclusivement versé par des millionnaires, seuls capables de concourir facilement à leur formation, atteignent souvent à une puissance économique formidable qui tend aussi à anéantir les entités productrices moins solides. Et quand, en s'unissant entre elles ou grâce à l'appui des rois de la finance, elles créent ces énormes syndicats de production si irrésistiblement fatals aux entreprises de moindre envergure, la concurrence cesse d'être une émulation bienfaisante entre producteurs partis de conditions initiales à peu près pareilles et soumis à une égale compressibilité des gains : elle devient un véritable massacre. Aux effets de l'accumulation s'ajoutent ceux de la concentration des capitaux achetée au prix de ruines sanglantes (Marx). Notons que le droit de tester donne à ce phénomène aussi de la concentration des capitaux une continuité d'action indéfinie, et par là, avec les fortunes colossales des milliardaires, une monstrueuse acuité.

3° Enfin, une troisième cause de perturbations économiques, due au capital improductif, vient s'ajouter à celle énoncée ci-dessus et la rendre encore plus néfaste. La spéculation est la dernière conséquence du système économique actuel et c'en est aussi la plus funeste. D'une part, en effet, les détenteurs d'immenses capitaux peuvent risquer impunément de fortes sommes ; d'autre part, leur énorme richesse leur fait dédaigner les gains modestes de la production utile, et les invite à se lancer dans les entreprises

violentes de la spéculation, où la force seule, et surtout la force immense qui dérive d'un capital très considérable, suffit à assurer des gains faciles et fabuleux. De là, à un moment donné de l'accumulation et de la concentration des capitaux, la fatale nécessité historique de la spéculation effrénée.

Elle constitue le premier et le plus puissant facteur d'un état de crise économique permanent. Le capital improductif, en effet, ne créant aucun profit, l'intérêt qu'il donne est nécessairement déduit du profit des capitaux productifs (1). Et non seulement de leur profit, qu'il a réduit au minimum, mais de leur masse même qu'il entame toujours davantage au fur et à mesure de son incessant accroissement. Les vides laissés par ces destructions sont d'ailleurs comblés par le pullulement de capitaux modestes en voie de croissance, mais, en attendant, l'anéantissement de tant de forces bienfaisantes constitue l'état de crise chronique dont souffre aujourd'hui la production.

Le taux du profit n'est pas diminué seulement par l'intérêt des capitaux improductifs. Il subit aussi les prélèvements croissants de la rente foncière, de la rente des terrains bâtis, des intérêts des emprunts publics. Autant de nouvelles raisons, pour le grand capital, d'abandonner la production utile pour courir à la spéculation la plus immorale et la plus néfaste. Il n'y renonce que pour monopoliser absolument une industrie et fonder un de ces *trusts* qui permettent d'exploiter à outrance les consommateurs.

C'est donc, après tout, à la grande spéculation, maîtresse, par ses énormes capitaux, du sort des entreprises productives, que sourit exclusivement la fortune, et quelle fortune ! Les capitaux moins élevés, incapables de courir les risques de la spéculation, et ceux, encore inférieurs, en train de se former péniblement dans le travail et l'épargne, ont la tâche ingrate et modeste de pourvoir aux entreprises

(1) Cf. LORIA, *Analisi della proprietà capitalista* (Torino, Bocca, 1889), vol. I, page 473 et suiv.

utiles, et d'assouvir, par une partie de leur profit, parfois par tout leur montant, l'épouvantable et néfaste voracité du capital de spéculation. Et la masse prolétarienne des travailleurs, unique et effective productrice de tout ce dont jouissent en parasites les rois du capital, réduite au strict nécessaire malgré le prodigieux accroissement de la somme totale des richesses et malgré tant de merveilleuses inventions multiplicatrices de la productivité du travail humain, et jetée sans relâche sur le pavé par l'ouragan furieux et ininterrompu des crises, pâtit seule, en définitive, de toutes ces misères, ces ruines et ces iniquités.

Mais de ces douloureuses circonstances même surgit pour la première fois un phénomène d'une émouvante grandeur et dont la fatalité historique s'impose.

Cette classe prolétarienne sur qui retombe injustement le poids de toutes les iniquités sociales créées par son mécontentement profond le ferment indispensable à la naissance de sa propre conscience collective. En même temps se réalisent pour la première fois toutes les autres conditions nécessaires et suffisantes à l'affirmation et au développement de cette conscience collective, et partant à la transformation de la classe prolétarienne en un facteur sociologique d'une prépondérante efficacité (1).

Nous nous proposons par conséquent, dans les pages qui suivent, de rechercher si le prolétariat, justement dans l'hypothèse de son arrivée au pouvoir, pourrait parvenir à satisfaire à ses intérêts les plus essentiels par l'institution d'un nouveau droit de propriété, et quelle pourrait être la forme la plus adéquate de ce droit.

Il nous faut, pour y parvenir, passer rapidement en revue les plus fortes raisons qui sont ou peuvent être soutenues pour ou contre le droit de tester.

(1) Voir le dernier chapitre.

CHAPITRE II

DU DROIT DE TESTER

Les principales objections qui ont été ou peuvent être faites au droit de tester actuel, aux trois points de vue, d'ailleurs parfaitement concordants, de l'intérêt économique du prolétariat, du maximum d'utilité sociale et de l'équité, peuvent se résumer comme suit :

1° Ce droit, par ses effets, c'est-à-dire par l'hérédité qui en résulte, s'oppose à l'idée de justice dont la conscience sociale contemporaine, dans son extension et son perfectionnement croissants, a une perception de plus en plus nette : de niveler, dans la mesure compatible avec le maximum du bien-être social, les conditions initiales artificielles de la lutte économique pour la vie ou pour une plus grande intensité de vie. Le droit d'hériter est l'antipode d'un principe pareil.

Une des contradictions les plus criantes d'Herbert Spencer, comme d'ailleurs de la plupart des sociologues et des économistes de notre temps, apparaît en ce qu'ils ont résumé, sans faire aucune réserve, l'idée de justice dans la formule : « que chaque adulte recueille les résultats de sa propre nature et des actes qui en sont la conséquence » (1), corroborée par cette autre : « que nul n'ait la possibilité de décharger sur les autres les conséquences mauvaises de ses

(1) *Justice*, Paris, Guillaumin, 1893, page 31.